

**Hervé Biron**

## **LA TRADUCTION EST UN ART DIFFICILE**

On médite beaucoup de la traduction à notre époque, surtout au Canada, où cette opération devient aux yeux d'un certain nombre des nôtres un signe d'asservissement, de colonialisme intellectuel et de subordination administrative. Si l'on établit comme principe général que tout ce qui paraît de documents publics, sous l'autorité fédérale, doit consister en un original anglais et une traduction française, il y a risque en effet que nous soyons dans un état avancé de sujétion.

Mais rien de tel ne semble exister, du moins en principe. Le bilinguisme existe dans l'administration fédérale. Les documents doivent paraître dans les deux langues. Les débats parlementaires peuvent se tenir dans l'une ou l'autre langue officielle. Les discours anglais sont traduits en français et insérés dans les deux langues aux comptes rendus des débats. Inversement, les discours français sont traduits en anglais et paraissent les deux versions.

La traduction, d'ailleurs, multiplie les échanges culturels, accroît le patrimoine littéraire, élargit les horizons. C'est un art exigeant, une discipline sévère, un exercice qui met à contribution toutes les ressources de la langue. Le plus illustre des traducteurs demeure saint Jérôme, au dire de Valéry Larbaud, que cite Robert Le Bidois dans sa préface à l'ouvrage de Pierre Daviault: *Langage et Traduction*.

Ce volume de 400 pages grand format vient de paraître chez l'imprimeur de la Reine, M. Roger Duhamel. Il nous donne l'occasion de dire que les publications fédérales ont beaucoup de qualité. Elles atteignent à un degré de perfection incomparable au Canada. Parfois elles deviennent somptueuses. Qu'on examine par exemple l'un des derniers ouvrages parus: *Choix de la Reine*. On y trouve, en plus d'un texte intéressant, des illustrations peu banales, dont quelques-unes en couleurs et de toute beauté.

Mais revenons à *Langage et Traduction*. Si saint Jérôme, par sa traduction de la Bible dite de la Vulgate, conserve le titre d'auteur le plus souvent édité, il existe un certain nombre de traducteurs célèbres qui ont élevé ce genre littéraire au rang d'œuvre d'art. Jacques Amyot, par sa traduction de Plutarque, a maintenu en vogue jusqu'à nos jours une œuvre qui, en grec, distille l'ennui. Et il est

probablement celui qui a le plus fait pour mettre à la mode en France l'Antiquité grecque et latine. De même *Daphnis et Chloé* nous ravit par sa charmante naïveté, qui n'est pas l'œuvre du romancier grec Longus, mais du traducteur Amyot.

Gérard de Nerval a publié en 1828 une traduction de Faust qui enthousiasma Berlioz, lequel composa d'un souffle ses huit scènes de Faust qui formèrent par la suite la base de la Damnation. Berlioz fit connaître la traduction de Nerval à Franz Liszt, qui composa sa fameuse Faust Symphonie. Et c'est ainsi que grâce à une traduction géniale, l'œuvre de Goethe obtint un retentissement universel.

Plus tard, Charles Baudelaire traduisit les *Histoire extraordinaires* d'Edgar Poe. La traduction porte peut-être plus que l'original, la marque du génie. Et nous pourrions multiplier ces exemples. Souvent la traduction dépasse l'œuvre première. C'était l'opinion de Jaime Torres Bodet, ancien directeur général de l'UNESCO, dont le témoignage est invoqué par M. Le Bidois: une traduction est une véritable création... La traduction la plus parfaite, tout en rendant pour ainsi dire son modèle, accède elle-même au rang d'œuvre originale, comme l'ont déjà soutenu tant de grands écrivains qui n'ont pas cru se dégrader en se livrant à ce difficile exercice... Un traducteur donc, doit avant tout être un écrivain; il n'est pas de traduction fidèle qui ne le soit à la lettre, qui ne procède d'une compréhension profonde de l'auteur de l'original, je dirai même, d'une communion avec lui.

La traduction exige de la précision et de l'élégance, c'est-à-dire une connaissance des deux langues, celle de l'œuvre originale et celle de traduction. Mais on peut affirmer que celle-ci est plus nécessaire que la précédente. Pour nous qui traduisons souvent de l'anglais au français, il faut nous méfier des mots anglais qui ont une certaine ressemblance avec le français mais qui ont un sens différent dans notre langue ou qui n'existent pas dans la langue de Racine et de Mauriac. On appelle ces mots les faux amis : *Actual* ne se traduit pas par actuel dans le sens de réel, véritable ou effectif. *Anxieux* veut dire très inquiet soucieux, rempli d'anxiété; le mot anglais *anxious* se traduit en français par une vingtaine d'expressions différentes suivant le contexte.

Chez nous, on parle fréquemment d'un logement de cinq appartements, alors qu'il faudrait dire pièces. On fait « application » et on prend un

« *appointment* », alors qu'il faudrait dire « solliciter, postuler un emploi », « formuler une demande d'assurance » et « prendre, fixer un rendez-vous ». M. Daviault signale les abus et les contresens engendrés au Canada français par le mot « Cité ». Notre langue est remplie d'horreurs par suite d'une adoption de termes anglais dans un sens qu'ils n'ont pas en français. Par exemple collection pour perception compétition pour concurrence, collage pour désigner une maison uni-familiale alors qu'en anglais ce terme désigne une bicoque ou un chalet d'été.

Le mot contrôle occupe six pages dans l'ouvrage de Pierre Daviault. Des centaines d'expressions y sont précieusement notées. Il faut redouter certains mots qui n'existent pas en français, comme complétion. Ainsi *development* peut vouloir dire en français lotissement. C'est même le sens le plus fréquent que l'on donne à ce mot « Plant » ou « plan » pour usine fabrique, industrie ou boutique. Le mot diète est employé à tort pour régime alimentaire. Ce dernier mot est le terme général tandis que diète prend un sens très précis et restrictif. *Fiscal Year* se traduit par année financière et non fiscale. À force de tolérer de semblables substitutions de sens, on finira par créer une sorte de langue canadienne-française qui deviendra inintelligible pour les étrangers. Nous devons parler un français que puissent comprendre les étrangers qui nous écoutent. Notre honte vient de ce que nous avons laissé s'élargir la fissure entre le français véritable et celui que nous parlons. L'utilisation d'une multitude de termes anglais sans modifier même la prononciation, puis l'usage de mots anglais d'apparence française et cela dans un sens que le mot n'a pas dans notre langue, enfin la pénétration de l'esprit anglais dans le cerveau canadien français par la substitution de certains tours de phrases comme la forme passive achèvent l'anglicisation de la masse canadienne-française. Et puisque le mot jouit d'une grande popularité depuis quelques mois rappelons que patronage dans le sens de favoritisme ne se justifie pas.

La traduction peut-elle causer la déchéance du français? Oui si elle est incompétente. Non si elle s'entoure de toutes les garanties d'exactitude, d'élégance et d'authenticité. Pour nous protéger contre l'anglicisation menaçante, lisons et consultons sans cesse le beau livre de Pierre Daviault, *Langages et Traduction*. En vente chez l'Imprimeur de la Reine.

---

Source : *Le Nouvelliste*, 6 janvier 1962, p. 5